



École Champlain



Qualité de l'air

Le 22 janvier 2013



Table des matières

- Accueil
- Un peu d'histoire
- Les entreprises voisines
- La problématique
- Saviez-vous que...
- Que s'est-il passé depuis juin 2009?
- Faits 2012-2013
- Que faire maintenant?
- Conclusion




Introduction

- Depuis le mois de juin 2009 nous essayons d'améliorer la situation en ce qui concerne la qualité de l'air.
- Nous devons nous prononcer auprès du district scolaire en vue de leur planification stratégique.



Un peu d'histoire

- En 1964, une seule entreprise existait dans le voisinage, soit Maynard Construction Company.
- L'école Champlain a été construite en 1969.
- Puisque tous les terrains adjacents à l'école Champlain sont situés dans une zone industrielle lourde, une douzaine d'entreprises se sont installées autour de l'école.



Un aperçu de quelques entreprises voisines

- Une entreprise d'asphalte située à 150 mètres de l'école près de notre terrain de soccer
- Une entreprise de construction qui opère des équipements lourds
- Une compagnie d'aménagement paysager qui fait du compostage



Aperçu des entreprises (suite)

- Une entreprise qui fabrique des portes d'aluminium, de métal, de patio et de jardin ainsi que des meubles de patio en vinyle/PVC
- Une entreprise de recyclage qui vend et achète des structures ou des objets fabriqués en métal (i.e.: vieilles automobiles, automobiles accidentées, appareils ménagers, moteurs, piles, radiateurs, bonbonnes de propane) est située directement derrière les classes mobiles.



La problématique (suite)

- Une des entreprises recycle des anciens contenants de propane. Des senteurs de propane s'échappent de ces contenants et se dirigent souvent vers l'école.
- Une autre entreprise utilise des équipements lourds, camions, béliers mécaniques, etc. Ces équipements fonctionnent avec du diesel, donc l'école reçoit aussi des senteurs de diesel.




La problématique (suite)

Lorsqu'on respire des émissions de carburant diesel et des particules de poussières fines inférieures à 2.5 micromètres de diamètre, elles se logent profondément dans nos poumons à vie, pouvant causer de graves problèmes de santé.



Saviez-vous que

Les enfants sont plus vulnérables aux effets de la pollution que les adultes car:

1. Ils respirent de 5 à 6 fois plus de volume d'air que les adultes (au repos par exemple, l'enfant respire 2 fois plus rapidement que l'adulte).
 2. Ils ont moins de résistance contre les polluants car ils sont en pleine croissance et leurs poumons sont fragiles.
- 



Saviez-vous que (suite)

3. Des données nationales démontrent que les enfants sont 3 fois plus actifs à l'extérieur que les adultes. Ils jouent au soccer, à « tag » ou courent simplement. Toutes ces activités rigoureuses augmentent leur rythme cardiaque et leur respiration de façon significative, augmentant l'inhalation de ces polluants.
4. Les effets de la pollution n'apparaissent souvent que des années plus tard.



Que s'est-il passé depuis juin 2009?

- **Station de surveillance** installée par le ministère de l'Environnement au 141, rue MacKay pour enregistrer différentes données qui peuvent affecter la qualité de l'air;
- **Plusieurs rencontres et discussions avec les entreprises voisines**
 - Progrès quant aux pratiques des entreprises pour tenter de minimiser les impacts de leurs opérations sur la qualité de l'air
 - Plus grande sensibilisation
- **Plusieurs rencontres et discussions avec le district et la Ville de Moncton**



Faits 2012-2013

- Il y a près de 560 élèves à l'école Champlain et 80 membres du personnel.
- Depuis le début de l'année scolaire 2012-2013, il y a eu près de 50 à 60 jours où l'on observait une boucane noire venant d'une entreprise voisine.
- Depuis les trois dernières années, il y a eu plus d'une centaine de jours où l'on notait des odeurs nocives à l'école venant de l'extérieur.
- Les polluants chimiques qui se retrouvent dans l'air extérieur à l'école Champlain sont introduits dans les conduits d'aération par les prises d'air et contaminent l'air intérieur.
- Il arrive que des élèves de certaines classes doivent se déplacer ailleurs dans l'école en raison des fortes odeurs.



Que faire maintenant?

- Deux recommandations:
 - (1) Nous demandons au District scolaire francophone sud de regrouper des représentants de la Ville de Moncton, de la province du N.-B. et du gouvernement fédéral afin d'élaborer un plan, d'ici la fin juillet 2013, ayant comme objectif de déménager les entreprises industrielles. De plus, nous demandons que le voisinage soit rezoné en totalité à industriel léger; ou

Que faire maintenant? (suite)

- Si la première recommandation n'est pas acceptée :
 - (2) Nous demandons qu'une nouvelle école soit construite ailleurs pour accueillir les élèves de l'école Champlain. Si nous devons passer à cette deuxième recommandation, nous demandons au District scolaire francophone sud de trouver un endroit temporaire afin de sortir les élèves et les membres du personnel de cet environnement en attendant qu'une nouvelle école soit prête.

Que faire maintenant? (suite)

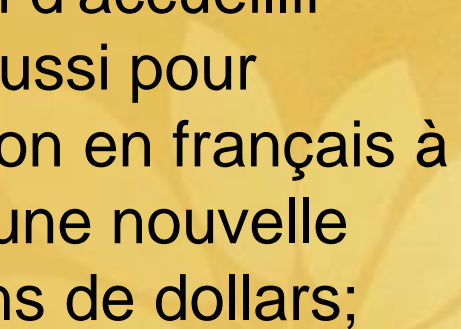
- Recommandation no.1:
Qui en bénéficierait?
 - **La communauté et les résidents** du quartier : environnement résidentiel sain assuré;
 - **Les élèves, les membres du personnel et les parents** de l'école : école située dans un environnement sain et résidentiel au centre de la ville;



Que faire maintenant?

- Recommandation no.1 (suite):

Qui en bénéficierait?

- **Le district scolaire francophone sud** : sa population d'élèves est en croissance et c'est avantageux pour le district d'avoir une école francophone située en milieu francophone résidentiel non seulement pour combler le besoin d'accueillir cette population en croissance mais aussi pour assurer l'épanouissement de l'éducation en français à Moncton; aussi, le coût de construire une nouvelle école se situe à tout près de 20 millions de dollars;
- 



Que faire maintenant?

- Recommandation no.1 (suite):

Qui en bénéficierait?

- **La Ville de Moncton** : le coût relié à la construction d'un système d'eau et d'égoûts à une nouvelle école qui se situerait à l'extérieur des limites est très élevé (est. 10 millions). De plus, nous sommes convaincus que la ville ne veut pas un parc industriel en plein milieu d'un quartier résidentiel.
- À long terme, le déménagement proposé pourrait être avantageux pour **les entreprises concernées.**

Que faire maintenant? (suite)

- Le Conseil d'éducation du District (CED) francophone sud prépare son plan stratégique ce printemps.
- Nous proposons le suivant :
 - Envoyer une lettre au CED d'ici la fin janvier afin d'énoncer clairement nos recommandations et notre position et exiger un plan d'action avant la fin juillet 2013.
 - Préparer une lettre d'appui signée par les parents et envoyée avec la lettre au CED.



Que faire maintenant? (suite)

- S'il n'y a pas un plan d'action en place par la fin juillet 2013, nous passerons immédiatement à la recommandation no.2



Conclusion

- Les parents des élèves et le personnel de l'école Champlain ont été très patients depuis 2009.
- Nous ne pouvons pas nous permettre d'être patients pour encore trois ans.
- Nous voulons que nos élus municipaux, provinciaux et fédéraux assument leurs responsabilités et qu'ils agissent pour régler ce problème, maintenant.

Est-ce cela que méritent nos enfants?

acadienouvelle
le quotidien francophone du Nouveau-Brunswick

JEUDI 30 août 2012

Membres du groupe acadimedia





Conclusion

- Nous avons besoin de votre appui.
- Merci de votre précieuse collaboration.
- Questions? Commentaires?